

# Programmes de gel des loyers INFORMATIONS RELATIVES À LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES PRESTATIONS

Veuillez lire, mais ne pas soumettre avec votre demande

Cette demande s'adresse aux membres du foyer qui sont éligibles à recevoir un transfert des avantages SCRIE ou DRIE de la part du bénéficiaire principal qui est décédé ou qui a quitté définitivement le foyer (qui a déménagé ou qui demeure présentement dans une maison de retraite). Suivez les étapes suivantes pour découvrir si vous êtes éligible :

## **Partie 1 : Remplir la liste de contrôle de pré-sélection**

Si vous pensez être éligible, veuillez soumettre la demande ci-jointe et toutes les pièces justificatives requises pour le traitement. Vous DEVEZ soumettre cette demande dans les six (6) mois suivants le décès ou le déménagement permanent du bénéficiaire principal ou bien dans les quatre-vingt dix (90) jours suivant l'avis de « tenant deceased revocation » (révocation du locataire décédé) du Ministère des Finances de la ville de New York, à compter de la date la plus tardive.

## **Partie 2 : Lire les exigences en matière de documentation et recueillir toutes les informations nécessaires**

## **Partie 3 : Compléter la demande de prise en charge des prestations**

## **Partie 4 : Soumettre votre demande avec toute la documentation à l'appui**

### **PAR COURRIER :**

New York City Department of Finance  
SCRIE/DRIE Unit  
59 Maiden Lane, 22nd Floor  
New York, NY 10038

### **PRÉSENTATION EN PERSONNE :**

SCRIE/DRIE Walk-In Center  
66 John Street, 3rd Floor  
New York, NY 10038  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Programmes de gel des loyers  
LISTE DE CONTRÔLE DE PRÉ-SÉLECTION DE LA PRISE  
EN CHARGE DES PRESTATIONS

Veillez lire, mais ne pas soumettre avec votre demande

**Êtes-vous éligible à une prise en charge des prestations SCRIE ?**

Veillez répondre aux questions suivantes :

Étiez-vous âgé de 62 ans et plus au moment du décès ou du déménagement permanent du bénéficiaire principal actuel ?  Oui  Non

Étiez-vous considéré comme un membre du foyer sur la demande de prestations SCRIE du bénéficiaire principal actuel ?  Oui  Non

Est-ce que votre nom figure sur le bail ou bien est-ce que vous possédez des droits successoraux sur l'appartement ?  Oui  Non

Les revenus totaux de votre foyer sont-ils de 50 000 \$ US ou moins ?  Oui  Non

**Si vous avez répondu OUI à toutes ces questions, il se PEUT que vous SOYEZ éligible au programme de prise en charge des prestations SCRIE.**

**Êtes-vous éligible à une prise en charge des prestations DRIE ?**

Veillez répondre aux questions suivantes :

Étiez-vous âgé de 18 ans et plus au moment du décès ou du déménagement permanent du bénéficiaire principal actuel et est-ce que vous receviez une aide de type « Federal Supplemental Security Income » (SSI), « Federal Social Security Disability Income » (SSDI), une pension d'invalidité du Ministère des Anciens Combattants, « Veterans Affairs » (VA) ou une allocation du Ministère des Anciens Combattants (VA) ou une couverture Medicaid en raison d'une incapacité ?  Oui  Non

Étiez-vous considéré comme un membre du foyer sur la demande de prestations DRIE du bénéficiaire principal actuel ?  Oui  Non

Est-ce que votre nom figure sur le bail ou bien est-ce que vous possédez des droits successoraux sur l'appartement ?  Oui  Non

Les revenus totaux de votre foyer sont-ils de 50 000 \$ US ou moins ?  Oui  Non

**Si vous avez répondu OUI à toutes ces questions, il se PEUT que vous SOYEZ éligible au programme de prise en charge des prestations DRIE.**

**Cette demande peut uniquement être utilisée si elle est soumise entre le 1/1/2016 et le 31/12/2016**

Si vous avez besoin d'un hébergement qui peut accommoder les personnes souffrant d'un handicap ou qui nécessitent des soins médicaux afin de présenter une demande et de recevoir un service ou bien de participer à un programme offert par le Ministère des Finances, nous vous invitons à contacter le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap au 311.

## Exigences en matière de documentation pour la prise en charge des prestations SCRIE ou DRIE

Les documents suivants DOIVENT être soumis pour la demande de prise en charge des prestations :

### Preuve de décès ou du déménagement permanent

- ✓ Certificat de décès, OU
- ✓ Lettre provenant d'une maison de retraite indiquant la date d'effet du séjour permanent dans l'établissement, OU
- ✓ Preuve de séparation légale ou de divorce, OU
- ✓ Une déclaration sous serment (affidavit) attestant du déménagement permanent du bénéficiaire principal actuel et un justificatif de la nouvelle adresse

### Un justificatif d'âge du demandeur de la prise en charge des prestations

- ✓ Acte de naissance OU
- ✓ Toute forme d'identification provenant du gouvernement fédéral, de l'État ou local, indiquant la date de naissance (permis de conduire, carte d'identité autre que le permis de conduire, passeport, carte IDNYC)

### Preuve médicale d'invalidité (uniquement pour les personnes qui appliquent au DRIE)

- ✓ Avis d'octroi (Notice of Award Letter) ou autre document à titre de justificatif indiquant la date à laquelle vous avez commencé à recevoir des prestations d'invalidité admissibles fédérales

### Preuve de droits successoraux sur l'appartement

- ✓ Le bail actuel avec votre nom y figurant comme locataire officiel, OU
- ✓ Une lettre de votre propriétaire-bailleur indiquant que des droits successoraux sur l'appartement vous ont été accordés

---

## Exigences en matière de documentation si vous demandez une révision du calcul

Une révision du calcul (« redetermination ») peut uniquement être traitée si la Prise en charge des prestations est approuvée. Pour être éligible à une révision du calcul en fonction du décès ou du déménagement permanent du bénéficiaire principal actuel, vous devez avoir subi une perte de 20 % en matière de revenus du foyer par rapport à la dernière demande approuvée.

### Les justificatifs indiquant la modification des revenus du foyer

- ✓ Tout revenu de remplacement du foyer (prestation de survie, etc.) qui n'a pas été déclaré auparavant
- ✓ Tout nouveau revenu de remplacement du foyer qui n'a pas été déclaré auparavant
- ✓ S'ils sont disponibles, veuillez fournir les revenus de tous les nouveaux membres du foyer pour 2015 qui n'ont pas été déclarés auparavant

**Veillez à ce que le NOUVEAU DEMANDEUR signe la dernière page de cette demande.**

Vous DEVEZ soumettre cette demande dans les six (6) mois suivants le décès ou le déménagement permanent du bénéficiaire ou bien dans les quatre-vingt dix (90) jours suivant l'avis de « tenant deceased revocation » (révocation du locataire décédé) du Ministère des Finances de la ville de New York, à compter de la date la plus tardive.

**Envoyez la demande remplie à :**

**New York City Department of Finance, SCRIE/DRIE Unit, 59 Maiden Lane, 22nd Floor, New York, NY 10038**

**Cette demande peut uniquement être utilisée si elle est soumise entre le 1/1/2016 et le 31/12/2016**

### 1. BÉNÉFICIAIRE PRINCIPAL DES PRESTATIONS

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)		NUMÉRO DE DOSSIER
ADRESSE POSTALE		APPARTEMENT
VILLE	ÉTAT	CODE POSTAL
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE	
COCHER LA CASE APPROPRIÉE	DATE DU DÉCÈS	DATE DU DÉPART
<input type="checkbox"/> Décédé	_____	<input type="checkbox"/> Départ définitif _____

### 2. LES INFORMATIONS PERSONNELLES DU NOUVEAU DEMANDEUR

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)	LIEN AVEC LE DEMANDEUR PRINCIPAL (DE LA PARTIE 1)
DATE DE NAISSANCE (mm/jj/aaaa)	NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE
Vérifiez les prestations pour lesquelles vous appliquez (Voir la liste de contrôle de pré-sélection) <input type="checkbox"/> SCRIE <input type="checkbox"/> DRIE	
Si vous avez subi une perte permanente de 20 % ou plus des revenus totaux de votre foyer par rapport aux revenus déclarés sur la dernière demande SCRIE, vous pouvez appliquer pour obtenir une révision du calcul du loyer gelé.	
Je souhaiterais appliquer pour obtenir <b>une révision du calcul (« Redetermination »)</b> . (Veuillez indiquer en cochant la case) <input type="checkbox"/> Oui	
<b>Remarque : Une révision du calcul (« redetermination ») peut uniquement être traitée si la Prise en charge des prestations est approuvée.</b>	

**3. LES INFORMATIONS PERSONNELLES DU REPRÉSENTANT DE LOCATAIRE**

Vous pouvez transmettre des copies de vos avis à une autre personne (en plus de vous). Pour désigner un représentant, veuillez indiquer les informations suivantes :

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE) / ORGANISATION		
ADRESSE POSTALE		APPARTEMENT
VILLE	ÉTAT	CODE POSTAL
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	ADRESSE E-MAIL	

**4. MEMBRES DU FOYER**

Vous devez indiquer tous les membres du foyer et inclure les justificatifs de revenus pour 2015 pour tous les nouveaux membres du foyer qui ne figuraient pas sur la dernière demande approuvée.

**Membre Du Foyer #1 :**

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)		
DATE DE NAISSANCE (mm/jj/aaaa)	NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE	LIEN AVEC LE NOUVEAU DEMANDEUR
Est-ce que cette personne figurait sur la dernière demande approuvée ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, vous devez fournir les justificatifs de revenus de 2015 pour ce membre du foyer.		

**Membre Du Foyer #2 :**

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)		
DATE DE NAISSANCE (mm/jj/aaaa)	NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE	LIEN AVEC LE DEMANDEUR
Est-ce que cette personne figurait sur la dernière demande approuvée ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, vous devez fournir les justificatifs de revenus de 2015 pour ce membre du foyer.		

**Membre Du Foyer #3 :**

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)		
DATE DE NAISSANCE (mm/jj/aaaa)	NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE	LIEN AVEC LE DEMANDEUR
Est-ce que cette personne figurait sur la dernière demande approuvée ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, vous devez fournir les justificatifs de revenus de 2015 pour ce membre du foyer.		

## 5. ATTESTATION

Veuillez lire attentivement et signer l'attestation ci-dessous. Votre demande ne sera pas complète si vous ne signez pas.

Sous peine de sanctions conformément à la loi, j'atteste sur l'honneur par la présente que je réside actuellement à l'adresse indiquée dans cette demande, et que les informations fournies par la présente sont véridiques, exactes et complètes.

Je comprends et j'accepte que dans le cas où j'ometts de révéler tout revenu de mon foyer y compris les revenus des locataires (qu'ils fassent partie de ma famille ou non), ainsi que les paiements de loyer provenant des pensionnaires, je pourrai être tenu(e) responsable de rembourser à la Ville le montant total de tous les droits DRIE indûment perçus, en plus des intérêts.

Je comprends que mon revenu peut faire l'objet d'une vérification par le Ministère des Finances. J'autorise le Ministère des Finances à consulter mes déclarations d'impôts d'État et fédérales sur le revenu afin qu'il puisse vérifier mes revenus. J'autorise la divulgation des données me concernant à d'autres organismes dans le but de déterminer si je suis éligible à d'autres droits ou bénéfices et je comprends qu'on pourrait également me demander de fournir des preuves de mes revenus du foyer.

ÉCRIRE LE NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE DU DEMANDEUR PRINCIPAL	SIGNATURE DU DEMANDEUR PRINCIPAL	DATE
ÉCRIRE LE NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE DE LA PROCURATION / DU TUTEUR DÉSIGNÉ PAR LE TRIBUNAL	SIGNATURE DE LA PROCURATION / DU TUTEUR DÉSIGNÉ PAR LE TRIBUNAL	DATE

*Si une Procuration / un Tuteur désigné par le tribunal signe au nom du demandeur principal, une procuration ou bien une documentation provenant du tribunal est requise.*

La modification de la Loi fédérale de 1974 sur la protection de la vie privée (Federal Privacy Act) impose aux organismes d'informer les personnes dont ils demandent le numéro de sécurité sociale s'il est facultatif ou obligatoire de satisfaire cette demande, de la raison pour laquelle ils demandent cette information et du but dans lequel les données seront utilisées. Pour les demandeurs et les occupants touchant des revenus, il est obligatoire de fournir le numéro de sécurité sociale conformément à l'article 11-102.1 du Code administratif de la Ville de New York. Ce numéro figurant sur les déclarations fiscales est nécessaire pour des raisons d'administration fiscale. Il sera utilisé pour faciliter le traitement des déclarations ainsi que pour instaurer et maintenir un système uniformisé servant à l'identification des contribuables qui sont ou pourraient être soumis aux impôts gérés et collectés par le Ministère des Finances. Avec d'autres informations figurant sur la déclaration fiscale des contribuables, ce numéro peut être divulgué à d'autres Ministères, personnes, organismes ou entités si la loi l'impose ou si le demandeur ou les occupants touchant des revenus donnent leur accord écrit au Ministère des Finances.

Veuillez lire, mais ne pas soumettre avec votre demande

## Avez-vous...

- Vérifié votre demande afin de vous assurer d'avoir répondu à toutes les questions ?
- Signé et daté la demande ?
- Joint votre justificatif d'âge ?
- Joint la preuve du décès ou du déménagement permanent du bénéficiaire principal actuel ?
- Joint les justificatifs de revenus pour 2015 pour tous les nouveaux membres du foyer qui ne figuraient pas sur la dernière demande approuvée ?
- Joint la preuve de droits successoraux pour l'appartement ?
- Joint la preuve médicale d'invalidité (uniquement pour les personnes qui appliquent au DRIE) ?
- Joint les preuves de perte de revenus de 20 % des revenus totaux de votre foyer par rapport à la dernière demande ? (Uniquement pour les personnes qui appliquent pour obtenir une révision du calcul (« Redetermination »))

**Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions sur votre demande, veuillez visiter le [nyc.gov/contactscrie](http://nyc.gov/contactscrie) pour SCRIE ou [nyc.gov/contactdrie](http://nyc.gov/contactdrie) pour DRIE ou appelez le 311.**

### Soumettre votre demande :

#### PAR COURRIER :

New York City Department of Finance  
SCRIE/DRIE Unit  
59 Maiden Lane, 22nd Floor  
New York, NY 10038

#### PRÉSENTATION EN PERSONNE :

SCRIE/DRIE Walk-In Center  
66 John Street, 3rd Floor  
New York, NY 10038  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30